



LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

Paris, le 22 March 2017

Groupama annonce le lancement de la cession de 8 260 000 actions d'OTP Bank

Groupama a lancé la cession, dans le cadre d'un placement privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels, de 8 260 000 actions d'OTP Bank, représentant environ 3 % du capital de la société. Cette cession s'inscrit dans le cadre de la politique de diversification de ses actifs financiers.

La constitution du livre d'ordres démarre immédiatement ; le résultat du placement privé sera communiqué après la clôture du livre d'ordres.

A l'issue du placement, Groupama conservera, directement ou indirectement, environ 14 140 000 actions d'OTP Bank, soit 5 % du capital de la société.

A l'issue du placement, Groupama restera un actionnaire significatif d'OTP Bank et maintiendra sa représentation au conseil d'administration d'OTP Bank. En outre, Groupama conservera une relation forte avec OTP Bank par le biais de leur partenariat bancaire exclusif qui couvre neuf pays d'Europe centrale et orientale. Dans ce cadre, Groupama s'est par ailleurs engagée à l'égard des banques en charge du placement à conserver le solde de sa participation dans OTP Bank pendant une durée minimum de 180 jours.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat d'actions et l'offre des actions d'OTP Bank par Groupama ne constitue pas une opération par offre au public.

Avertissement

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat d'actions et l'offre des actions d'OTP Bank par Groupama ne constitue pas une opération par offre au public dans un quelconque pays, y compris en France et en Hongrie.

Ce communiqué n'est destiné à être communiqué directement ou indirectement au Royaume-Uni qu'à (i) des investisseurs professionnels entrant dans le champ d'application



de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le "FSMA") ou (ii) des "high net worth entities" et autres personnes susceptibles d'en être légalement les destinataires entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) du FSMA (ensemble avec les personnes visées au (i), les "personnes habilitées").

Les titres visés par le présent communiqué n'ont pas fait, ni ne feront l'objet d'un enregistrement aux Etats-Unis en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (le "Securities Act"). Lesdits titres ne sauraient être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une exemption d'enregistrement en vertu du Securities Act. Aucune offre publique desdits titres ne sera faite aux Etats-Unis dans le cadre de la présente opération.

Toute décision d'investissement relative à l'achat d'actions d'OTP Bank ne saurait être prise que sur le fondement des informations publiquement disponibles relatives à OTP Bank. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité de Groupama.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.

Contacts presse

Guillaume Fregni – + 33 (0)1 44 56 28 56
guillaume.fregni@groupama.com

Joséphine Leblanc – + 33 (0)1 44 56 32 34
josephine.leblanc@groupama.com

Contacts analystes et investisseurs

Yvette Baudron – +33 (0)1 44 56 72 53
yvette.baudron@groupama.com

Valérie Buffard – +33 (0)1 44 56 74 54
valerie.buffard@groupama.com